

Montréal, le 7 mars 2003

Madame Catherine Chauvin  
Commissaire  
Office de consultation publique de Montréal  
*Présidente des consultations sur le projet  
de réaménagement du site de Tennis Canada au parc Jarry*

Madame la présidente,

Je m'adresse à vous en tant qu'enseignante, conseillère pédagogique et citoyenne de Montréal. Les jeunes de plusieurs écoles ont la chance de fréquenter les installations extérieures et intérieures de Tennis Montréal tout au long de l'année et même si les parcs extérieurs sont relativement nombreux quand la température le permet, les installations intérieures de tennis du parc Jarry sont quand même assez restreintes avec leur six terrains de tennis. De façon régulière les élèves de plusieurs écoles primaires et secondaires de Montréal bénéficient de tous les services du CTPJ dans le cadre de projets scolaires.

Le Programme de formation de l'école québécoise s'intéresse par-delà le développement cognitif à la dimension corporelle dans le but de favoriser le développement global de la personne. En éducation physique et à la santé, l'enfant développe son agir corporel, seul ou en interaction, et apprend progressivement à prendre en charge sa santé et son bien-être. Dans certains quartiers de la ville de Montréal, le facteur de « défavorisation » limite malheureusement certains enfants à des activités plus restreintes et c'est dans ce sens que de les faire participer à plusieurs activités leur permet d'élargir les champs d'activités et de découvrir des activités qu'ils ne sont pas à même de pratiquer avec leur famille la plupart du temps, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux arrivants.

L'apport de Tennis Montréal et de Tennis Canada auprès des jeunes de plusieurs établissements scolaires de Montréal et du quartier s'insère dans un projet de prolongement des activités physiques qui se vivent à l'école. Il est donc très important qu'il y ait plus de terrains de tennis offerts afin de permettre une plus grande accessibilité et une plus grande fréquentation des terrains de tennis du CTPJ.

En tant qu'enseignante, j'ai moi-même participé à des activités sportives avec mes élèves et je puis témoigner de tous les bienfaits et avantages de sensibiliser les jeunes à ce que leur communauté peut leur offrir comme biens et services.

Nos visites au CTPJ ont été vivement appréciées et les élèves - en accord avec leur éducateur physique - ont pu objectiver la pratique au retour à l'école et plusieurs jeunes ont découvert un sport qu'ils ont ensuite voulu continuer de pratiquer.

On sait que les jeunes ont besoin d'atteindre un épanouissement personnel dans le respect de la collectivité. L'élève qui pourra faire des activités physiques en dehors du cadre traditionnel de l'école constatera les retombées de la pratique de ces activités sur ses habitudes de vie et en arriver à adopter un mode de vie à la fois sain et actif.

Le but sous-jacent est d'amener les jeunes à être actifs tous les jours et dans un cadre autre que celui de l'école. Ses apprentissages scolaires peuvent être transposés et transférés. Ces visées n'appartiennent pas seulement à l'école, mais elles incombent aux parents de même qu'à la communauté. Il importe de sensibiliser l'enfant à un large éventail d'activités coopératives, individuelles, collectives, de plein air etc. On doit sortir des cadres de l'école.

Le Programme de formation de l'école québécoise est formel à ce sujet et spécifie comme compétence à atteindre d'adopter un mode de vie sain et actif. L'enfant doit tout au long de son cheminement scolaire faire des liens entre ses apprentissages et leur réinvestissement dans les contextes scolaire, sportif ou communautaire. La nécessité pour les jeunes de pratiquer régulièrement des activités physiques est reconnue depuis longtemps parmi les facteurs favorisant la santé.

Il faut outiller nos enfants pour faciliter leur engagement dans la pratique régulière d'activités physiques stimulantes. Les apprentissages et les savoir-faire appris et réalisés à l'école doivent pouvoir être réinvestis et exploités dans d'autres contextes et pour pratiquer d'autres activités physiques de façon autonome et sécuritaire.

Les cours qui sont dispensés au Centre de Tennis du Parc Jarry sont un excellent moyen pour permettre à nos jeunes de pratiquer un sport qui leur permettra d'objectiver plusieurs des apprentissages qu'ils ont vécu à l'école et ce dans un contexte et dans des lieux tout à fait différents leur permettant ainsi de développer des habitudes quant à la pratique d'un sport dans un contexte autre que celui du cadre habituel de l'école.

Maintenant j'aimerais témoigner de mon expérience en tant qu'utilisatrice des terrains de tennis du Parc Jarry. Je pratique ce sport depuis de nombreuses années et les terrains intérieurs pour la pratique de ce sport sont de plus en plus rares à Montréal.

Actuellement, il est presque impossible de retenir des terrains au CTPJ. En fait, cela relève presque de l'exploit quand on y parvient ! Compte tenu de la popularité de ce sport et de l'achalandage des lieux, il devient impératif de faciliter et de simplifier l'accessibilité à ce centre sportif montréalais. Peu importe le moment de la journée ou de la soirée où nous allons

jouer au tennis, les terrains sont toujours remplis que ce soit par les jeunes ou par les adultes de tout âge.

Certaines activités sont très en demande cependant, les places étant limitées, il est difficile de pouvoir s'y inscrire. Toutes et tous sont en faveur de l'agrandissement du CTPJ et ce dans un avenir rapproché.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est souhaitable que l'on considère de procéder à l'agrandissement et au réaménagement des installations du CTPJ.

Filomène Croce